



Le bulletin municipal

n°4 - Mai 2021

AU PROGRAMME

Edito	1
Besoin de nous joindre	1
Elections départementales et régionales	2
Urgent : Asseseurs	3
Ecogeste	3
Commissions mairie- habitants	3
Week-end ornithologique à la ferme du Talus	3
Impôts locaux	3
Richesse d'ici : René Cancel	4
Employé municipal	5
Blason de Castex	5
Ouverture de l'église	5
Marché chez Monique	5
Subventions aux associations	5
Ramassages des poubelles	5
Voirie communale : Bilan des travaux réalisés	6
PNR : Mon environnement c'est ma santé	6
Idée rando : Le Barraca	7-8

EDITO



Chères habitantes et habitants,

Depuis peu, le parfum des nombreuses haies de lilas et les acacias embaument à nouveau le village... le printemps semble enfin vouloir se manifester. Lors de vos travaux en extérieurs, balades et autres activités de plein air, vous profiterez de belles journées ensoleillées (espérons le !), du bourdonnement des insectes, des fleurs, plantées ou sauvages comme les orchidées et coquelicots ici en photo et de toutes les joies que nous procure notre bel environnement en cette saison.

Le printemps est une belle période où il fait bon vivre à Castex. Profitez-en bien !



Vue sur les Pyrénées depuis Baluze.

Viennent, je l'espère, des mois où les restrictions sanitaires vont s'alléger et où les manifestations pensées pour nous par le Comité des Fêtes pourront se mettre en place ! Que nous puissions nous retrouver enfin, partager de beaux moments et rire ensemble.

A bientôt, Anne COURTIAL, Maire de Castex

Besoin de nous joindre :

Secrétariat de mairie

Mardi 13h/17h et jeudi 08h30/12h30

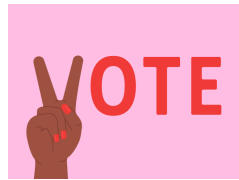
Téléphone : 05 61 69 67 06

Site : www.castex.fr

Permanence de la Maire

1^{er} samedi du mois 09h/11h ou sur RDV

Mail : mairiecastex@orange.fr



Les 20 et 27 juin prochain se tiendront les élections départementales et régionales, en même temps. Compte tenu du contexte sanitaire, le bureau de vote se tiendra dans la salle communale, à côté de la mairie.

Départementales

Nous élisons un binôme constitué d'un homme et d'une femme de notre canton d'Arize-Lèze. Les 13 cantons de l'Ariège éliront chacun un binôme. Ces 26 Conseillers Départementaux siégeront au Conseil Départemental (CD) situé à Foix.

Le Conseil Départemental : Il décide, au travers de l'assemblée politique composée des Conseillers Départementaux, des orientations et des actions du département. Ses compétences principales concernent l'aide sociale, les routes départementales, les collèges, les services de secours et d'incendie, la culture et le patrimoine, l'aménagement du territoire, le tourisme...

Le Conseiller Départemental :



- ♦ Il représente le canton au sein du CD,
- ♦ Il est un lien privilégié entre les habitants et le CD, Vous pouvez le solliciter pour tout ce qui relève des compétences du CD,
- ♦ Il est un lien privilégié entre les maires, ainsi que la Communauté de Communes, et le CD,
- ♦ Il participe à la conception et mise en œuvre du projet territoire de l'Ariège,
- ♦ Il élit, avec l'ensemble de conseillers, le président de département.

Régionales

Les listes, bien que constituées à l'échelle régionale, sont composées de sections représentant chacun des départements. Nous élisons donc une liste pour l'Ariège.

A l'issue des scrutins, un quart des sièges du Conseil Régional est attribué à la liste arrivée en tête. Le reste des sièges est ensuite réparti à la proportionnelle entre les listes ayant recueilli au moins 5 %. Cela constitue l'assemblée délibérante du Conseil Régional.

Le Conseil Régional : Ses compétences et missions s'articulent autour du développement économique, de l'aménagement du territoire, des transports non urbains, des ports et aéroports, il gère également les lycées et formations professionnelles, ainsi que les transports scolaires...

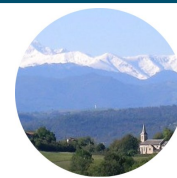
Le Conseiller Régional :

Son rôle est assez semblable à celui des Conseillers Départementaux, mais en ce qui concerne les compétences régionales bien sûr.



Rendez-vous donc le 20 juin prochain. Vous retrouverez en affichage à la mairie, comme sur le site internet de la commune, les informations utiles relatives à ces élections (liste des candidats, bureau de vote, protocole sanitaire...)

Pour plus d'infos, rendez-vous sur les sites du Conseil Départemental : <http://www.ariège.fr/> et de la Région : <https://www.laregion.fr/>



URGENT : Assesseeurs

Deux élections vont avoir lieu en même temps : régionales et départementales, nécessitant la tenue de deux bureaux et registres de vote distincts. Ainsi, il faut deux fois plus d'assesseurs pour tenir les registres ! Nous recherchons des citoyens pour tenir ce rôle, en plus des conseillers municipaux.

Si cette fonction vous intéresse, manifestez vous rapidement à la mairie.

Les assesseurs devront soit être vaccinés (possibilité d'une attestation de priorité à la vaccination fournie par la mairie, quelque soit votre âge), soit être en possession d'un dosage sanguin indiquant une immunité acquise à la covid, soit avoir réalisé un test PCR négatif dans le 72h précédent le jour du vote.

Ecogeste

Recette de désherbant naturel :

- ♦ 2.5l d'eau
- ♦ 100ml de vinaigre
- ♦ 500gr de gros sel

Tout mélanger et utiliser en pulvérisation dès que les cristaux de sels ont fondus.

Bien efficace sur les allées et cours gravillonnées.

Commissions mairie-habitants

Le dernier confinement ne nous a pas permis de mettre en place les premières commissions mairie-habitants.

Les deux premières thématiques de réflexion et travail étaient : cimetière et aménagements urbains.

Nous vous proposons de les reporter au samedi 12 juin 10h30 à la mairie.

Week-end ornithologique à la Ferme du Talus

Venez découvrir ce week-end du 21 et 22 mai les oiseaux de notre bel environnement.

Vos observations seront guidées par Jean-Paul Lardos et Herman Heinzl, peintre animalier mondialement connu !

Dédicace dimanche de 10h00 à 12h30 sur rendez-vous.

Retrouvez plus de détail sur le flyer affiché en mairie et sur le site de la commune.

Inscriptions au 06 81 49 25 28 ou sur « lafermedutalus@gmail.com »

Impôts locaux



Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux d'impositions foncières qui resteront les mêmes que l'an passé. L'année a été dure pour tous et nous souhaitons maintenir un taux bas pour chacun.

Vous verrez cependant le taux du foncier bâti de la commune indiqué sur votre feuille d'impôt changer, passant de 7.21% à 28.36% ! Pas de panique, il s'agit d'une réforme fiscale qui ne changera rien pour vous. Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le département « donne » son taux de 21.15% aux communes pour compenser le manque à gagner. Le département ne prélèvera donc rien et le taux communal sera égal à celui de d'habitude (7.21) + celui du département (21.15) soit 28.65%. Les impôts locaux représentent tout de même 30% des recettes du village et sont indispensables à notre dynamique.

Comparaison des impôts locaux de Castex avec le département et le pays

Taxes	Castex	Communes de moins de 250 habitants d'Ariège *	Départementales*	Nationales*
Taxe foncière (bâti)	28.36%	34.87%	43.74%	42.77%
Taxe foncière (non bâti)	41.01%	71.77%	116.83%	49.79%

*Taux moyen constaté en 2020

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander un rendez-vous en mairie, nous vous renseignerons.



Notre village est riche de compétences et savoir-faire. Nous souhaitons le mettre en lumière dans notre bulletin municipal ! Et puis consommer local, c'est bon pour nos habitants et notre planète.

C'est pourquoi, nous vous proposons au sein de chaque numéro une présentation d'un ou plusieurs producteurs, artisans, agriculteurs, entrepreneurs ou associations de Castex...

Si vous souhaitez que nous parlions de vous, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour ce bulletin, pas de producteur ou autre artisan du village. Nous souhaitons mettre à l'honneur René Cancel, le doyen de notre village :

René Cancel est né le 27 mai 1921 à Castex.

Grâce à un moment passé avec lui et son fils Yves, nous allons partager avec vous un bout de son histoire, à l'occasion de son 100ème anniversaire ! René est un précieux témoin de l'histoire.

De notre pays tout d'abord, puisqu'il a participé durant la Seconde Guerre aux "Chantiers de jeunesse" pendant 8 mois dans la Montagne Noire, entre 1941 et 1942. Il a alors 20 ans. Puis il s'occupe de la répartition des tickets de rationnement à la mairie.

Son père Joseph, lui, fût brancardier à Verdun, durant la Première Guerre mondiale.

Témoin de l'Histoire de notre village aussi...

Il est le petit fils des fondateurs du "Café de Castex", à côté de l'église, lequel de 1900 à 1940 a permis aux quelques 300 habitants de se retrouver et de danser ensemble autour d'un piano mécanique.

Elève de l'école de Castex, jusqu'à son certificat d'étude, René fut témoin de l'arrivée, en 1930 de l'électricité, de la radio ainsi que de l'eau courante en 1957, du téléphone, des premiers téléviseurs en noir et blanc et des automobiles... Que de changements vécus !

René fût secrétaire de mairie à Castex de 1959 à 1986, mais également agriculteur polyvalent.

Avec son épouse, Clémentine, ils géraient une basse-cour ainsi qu'une dizaine de bovins qui leur permettaient de vivre de leur exploitation d'une vingtaine d'hectares. Leur production était vendue principalement à la foire de Daumazan.

Leur travail, jusque-là très manuel et dépendant de la traction animale, sera bouleversé et facilité par l'arrivée des machines à la fin des années 1950.

Il est toujours plaisant, au détour d'une balade où nous le rencontrons, d'évoquer avec lui, au travers de ses souvenirs et réflexions, notre histoire. Nous remercions ici René d'avoir partagé avec nous quelques bribes de sa vie et lui souhaitons un bon anniversaire à venir !

Merci aussi à son fils Yves, d'avoir fait en sorte que ce moment sincère et émouvant puisse avoir lieu.



Employé municipal

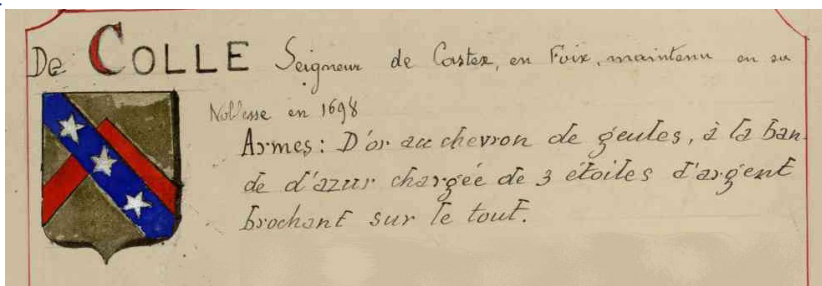
L'employé municipal que nous avons recruté a décidé de ne pas rester.

Nous avons donc confié l'entretien des espaces verts à une entreprise solidaire du Mas d'Azil.

Nous recherchons toujours une personne volontaire pour le ménage des bâtiments publics (1h30/semaine). Si vous êtes intéressé, manifestez vous à la mairie.

Blason de Castex

Le blason de Castex, ou plutôt du Seigneur de Castex « De Colle », a été retrouvé dans d'anciens documents par le service des archives départementales :



Nous remercions Mme Piquemal pour son travail de recherche fructueux !

Ouverture de l'église

Nous vous rappelons que l'église est ouverte chaque 3ème samedi du mois, de 17h à 19h de mai à octobre.

Vous pouvez venir découvrir ce patrimoine de la commune. Le bâtiment bien-sûr, mais aussi les sculptures variées, dont un Christ du XIVème siècle, les livres anciens datant pour certains du XVIème siècle, ou encore observer les anciennes tenues ecclésiastiques, héritage de savoir-faire traditionnels de broderie entre autres datant du XVIIème siècle.

C'est aussi l'occasion de se croiser entre habitant, d'échanger au niveau de la place de l'église au soleil (espérons) ou à l'ombre des tilleuls, de faire une petite partie de pétanque improvisée, organiser une petite manifestation (concert, marché...). A votre convenance !

Subventions aux associations

Comme chaque année, la commune détermine les associations qui recevront un don. Ce ne sont pas de gros dons, nous sommes une petite commune, mais nous souhaitons les aider et les mettre en avant.

Nous vous présentons celles que nous soutenons :

- ♦ Comité des fêtes de Castex,
- ♦ Sapeurs pompiers du Mas d'Azil,
- ♦ Entraides Arize-Lèze : Banque alimentaire locale,
- ♦ Croix Rouge Française de l'Arize-Lèze,
- ♦ Resto du Cœur de l'Ariège,
- ♦ ASJOA de l'Ariège : Association départementale de soutien aux femmes et enfants victimes de violences,
- ♦ SOS méditerranée qui assure le sauvetage et soutien des migrants naufragés en mer.

Retrouvez toutes les coordonnées de ces associations en mairie.

Ramassage des poubelles

31 mai, 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 6 et 20 septembre.



Voirie communale : Bilan des travaux réalisés

Castex, c'est 31 900m² de routes communales. Leurs entretiens et réparations sont assurés depuis 2018 par la Communauté de Communes Arize-Lèze (CCAL). Les routes départementales sont entretenues par le conseil départemental et les places par la municipalité de Castex.

Depuis 2018, la CCAL a réalisé pour 70 470€ de travaux sur les routes de notre village, réparti ainsi :

- ♦ 36 786€ de goudronnage des chaussées soit 6 500m² de routes,
- ♦ 7 820€ de travaux sur les fossés,
- ♦ 25 864€ de travaux liés aux dégâts d'intempéries.



Castex a bénéficié pendant 3 ans de travaux importants et pour l'année à venir aucun travaux de voirie n'est prévu, d'autres routes du canton ayant des besoins prioritaires. Cependant, nous n'oublions pas que certaines de nos routes sont dégradées et nous avons déjà fait remonter nos besoins pour l'année prochaine. En espérant qu'ils seront réalisés.

Parc Naturel Régional, mon environnement, c'est aussi ma santé :

Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises a été créé en 2009 sur 141 communes du territoire, en lien avec la richesse et la diversité de leurs patrimoines naturels, culturels et humains. Le Parc mène de nombreuses actions dans des domaines aussi divers que la protection de la faune et de la flore, la restauration du patrimoine bâti, la préservation des paysages, la promotion des savoir-faire et produits locaux, le tourisme durable...

Il mène aussi des actions de sensibilisation sur la protection de notre santé et la préservation de notre environnement et propose des astuces et des gestes simples qui peuvent s'avérer très utiles pour prévenir certains désagréments (<https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/les-actions-du-parc/sante-environnement/>)

En effet, la nature n'est pas dangereuse et ses bénéfices sur notre santé physique et mentale sont scientifiquement prouvés. Néanmoins, savoir anticiper les risques de nos activités sur notre santé reste indispensable.

Les activités en extérieures : Attention aux tiques, y compris dans notre jardin ! Nymphes, de petite taille surtout, et grosses femelles adultes peuvent piquer l'Homme de manière indolore dans les zones humides et boisées. Vous avez les bons réflexes de porter des vêtements couvrants et de vous inspecter après une activité de pleine nature ? Il va falloir y penser aussi quand vous passez du temps dans votre jardin car 1 personne sur 3 déclare y avoir été piquée.

Si vous retirez correctement la tique dans les 12h, vous ne risquez rien. La transmission de virus, bactéries ou parasites ne se fait pas immédiatement. Sachez aussi qu'elles ne sont pas toutes infectées mais maintenez votre vigilance en saison car avoir été piqué n'immunise pas pour l'avenir.

Si, dans les jours suivant une pique, une rougeur se déclare, allez consulter un médecin.

Comment retirer une tique ?

- La méthode de choix est l'utilisation d'un tire-tique [figure A] ou, à défaut, d'une pince [figure B].

A Utilisation d'un tire-tique (disponible en pharmacie) : glisser le crochet sous la tique sans l'écraser, au plus près de la peau. tourner doucement jusqu'à ce que la tique se décroche.



B Utilisation d'une pince fine : saisir fermement la tique à sa base en tirant sans torsion.



- Désinfection cutanée simple (antiseptique courant ou lavage à l'eau et au savon).
- Mise à jour des vaccinations en particulier du tétanos.



Boucle de Castex par le Barraca

Cet itinéraire offre de magnifiques panoramas sur la chaîne pyrénéenne et la vallée environnante et de nombreux passages ombragés et au bord de l'Arize. La boucle débute au niveau de l'église de Castex.

Commune : Castex

Durée : 2h30

Difficulté : Facile

Distance : 8 Km

Dénivelé positif : 200m

Dénivelé négatif : 200 m

Point haut : 394 m

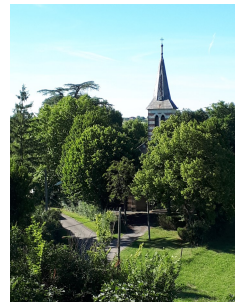
Point bas : 245 m

Retour point de départ : Oui

Activité : A pied ou à vélo

Points de passages :

- ♦ Au Départ de l'église de Castex, emprunter la route goudronnée pendant 500m, en direction du cimetière tout d'abord, puis, au niveau du croisement du cimetière, prendre l'impasse sur la gauche pendant environ 800m.
- ♦ Dans un virage à gauche, quitter la route et prendre le chemin de randonnée en terre qui longe une habitation. Le sentier va progressivement plonger vers le hameau du «Barraca» en traversant une plantation de pins.
- ♦ Arrivé en bas de la forêt, traverser un petit cours d'eau appelé « ruisseau de Bergout » et suivre le chemin qui se dirige vers la gauche.
- ♦ Lorsque vous rencontrerez la route Départementale D326, prendre à gauche. Rester sur cette route et traverser le hameau du «Barraca » en direction de Daumazan. Vous longer l'Arize.
- ♦ Lors de votre arrivée en approche de Daumazan, juste avant les jardins potagers, prendre le chemin de terre sur la gauche qui longe un champ. Le sentier va rapidement se mettre à grimper sous le couvert de haies bordant les champs alentours.
- ♦ Poursuivre jusqu'à rejoindre la route goudronnée. Vous revoilà à Castex. Continuer sur la route principale jusqu'après le hameau de Rugaud et au croisement prendre à gauche en direction de l'église.





Quelques règles et recommandations

Vérifier la **météo** avant de partir. Prévoir de bonnes **chaussures** et attention aux orties et ronces sur les mollets nus ! Pensez à prendre votre nécessaire de survie (**eau**, lunettes de soleil, téléphone portable...) En période de chasse, pensez à vous vêtir de manière voyantes et à vous manifester de manière sonore.

Respecter la vie rural : pensez à promener vos **chiens en laisse** et ne marchez pas dans les prés en culture. Protégez notre environnement : **Ramassez vos déchets**, ne cueillez pas les belles fleurs sauvages que vous croisez et n'allumez jamais de feu.

Carte IGN à l'échelle 1:25000ème ou 1:50000ème de la région est conseillée.

Bulletin sur papier recyclé : Votre bulletin municipal est à présent imprimé sur du papier recyclé. Un geste de plus pour la planète !

Directrice de publication : Anne Courtial

Crédits photos : Anne Courtial

Crédits illustrations : Vecteezy.com, p5 : archives départementales, p6 : ARS Occitanie, p8 : googlemap

Impression : Imprimerie du noisetier - 74, rue Sébilé - 09300 Lavelanet

Comité de rédaction : Conseillers municipaux

Conception graphique et réalisation : Anne Courtial

Journal édité par la mairie de Castex

